

**Séminaire Entrepreneurs
Villes et Territoires**

organisé avec le soutien de l'Institut CDC pour la recherche,
de la Caisse des dépôts et consignations et du ministère de
l'Industrie et grâce aux parrains de l'École de Paris

Air France
Algoé²
ANRT
Arcelor
Areva²
Cabinet Regimbeau¹
Caisse des Dépôts et Consignations
CEA
Chaire "management de l'innovation"
de l'École polytechnique
Chambre de Commerce
et d'Industrie de Paris
CNRS
Conseil Supérieur de l'Ordre
des Experts Comptables
Danone
Deloitte
École des mines de Paris
EDF
Entreprise & Personnel
Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme
France Télécom
FVA Management
Roger Godino
Groupe ESSEC
HRA Pharma
IDRH
IdVectoR¹
Institut de l'Entreprise
La Poste
Lafarge
Ministère de l'Industrie,
direction générale des Entreprises
PSA Peugeot Citroën
Reims Management School
Renault
Royal Canin
Saint-Gobain
Schneider Electric Industrie
SNCF¹
Thales
Total
Unilog
Ylios

¹ pour le séminaire
Ressources Technologiques et Innovation
² pour le séminaire Vie des Affaires

(liste au 1^{er} mai 2007)

**LA DOMINANCE DES RETRAITÉS :
NAISSANCE D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ**

par

Marc MOUSLI

Auteur avec Michel Godet du rapport
Vieillesse, activités et territoires à l'horizon 2030

Séance du 4 avril 2007

Compte rendu rédigé par Loïc Vieillard-Baron

En bref

1946-2006 : 60 ans, l'âge du départ à la retraite des premiers enfants du baby-boom. Pendant une vingtaine d'années, de nombreuses personnes peu enclines à prolonger leur activité professionnelle vont changer de mode de vie tout en restant généralement en bonne santé et avec de bons revenus. Vivant de manière différente, elles vont se déplacer et transformer les territoires. De nombreuses localités anticipent leur salut économique et social comme havre de paix pour les personnes âgées. Attirer des retraités, c'est en effet faire venir des ressources financières et provoquer une création d'emplois dans les services à la personne ; c'est parfois acquérir des compétences de personnes disponibles et prêtes à s'impliquer dans la vie collective locale ; mais c'est aussi faire monter les prix des logements et les exigences de tranquillité peu compatibles avec la vie des jeunes et la production industrielle. La création de richesse et le dynamisme entrepreneurial de notre pays sauront-ils s'y adapter ?

*L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse
des comptes rendus ; les idées restent de la seule responsabilité de leurs auteurs.
Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.*

EXPOSÉ de Marc MOUSLI

Les résultats que je vais vous présenter ont été produits par un groupe de prospective organisé par la DIACT (Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires), ex-DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), pour mieux appréhender les conséquences du vieillissement de la population française sur les activités dans les territoires. Lancée en 2004, l'étude s'est terminée en 2006, date symbolique car elle correspond au départ à la retraite de la première classe d'âge du baby-boom qui a suivi la seconde guerre mondiale. Nous entrons donc, pour vingt-cinq ou trente ans, dans une période où des classes nombreuses vont cesser le travail.

Le baby-boom à l'échelle de l'histoire

Sur un siècle, les données démographiques montrent un nombre élevé de naissances avant la première guerre mondiale, une chute extrêmement forte pendant la guerre et une remontée aussi brutale ensuite. Entre les deux guerres, le nombre de naissances diminue régulièrement, puis chute pendant la deuxième guerre mondiale. Il remonte fortement en 1946 et reste à un niveau élevé jusqu'en 1974 – plus de 800 000 par an. À cette date, il baisse significativement, mais pas de manière dramatique : avec plus de 700 000 naissances, il reste plus élevé que pendant l'entre-deux-guerres.

Simultanément, la durée de vie s'allonge considérablement. En deux siècles, elle est passée de 33 ans pour les hommes et 37 ans pour les femmes en 1806, à 77 ans pour les hommes et 84 ans pour les femmes en 2006. Depuis 1996, elle a progressé de deux ans.

Ce panorama permet de préciser deux idées communes. D'abord, le baby-boom des années 1946-1974 se traduit bien par un fort accroissement des départs à la retraite à partir des années 2003-2005. Cet effet de seuil crée toutes sortes de déséquilibres et d'obligations de réorganisation sociale que je vais décrire ici. En revanche, il n'y a pas d'effondrement de la natalité après 1974, contrairement à ce que l'on entend souvent dire. Le spectre, longtemps agité pendant la fin des années 1970 et les années 1980, d'un dépeuplement du pays est encore plus imaginaire (car, aux naissances, il faut ajouter les effets de l'allongement de la vie et de l'immigration). Il est vrai que la proportion des plus de 60 ans augmente par rapport aux moins de 20 ans, mais elle n'atteindra pas un niveau dramatique à moyen et long terme.

Une autonomie physique de plus en plus longue

La vieillesse au sens physiologique ne cesse de reculer. À 60 ans, la grande majorité de nos compatriotes est encore en bonne forme physique. De nombreuses icônes médiatiques, dans les sports, la publicité ou la beauté, l'illustrent quotidiennement. L'âge de la dépendance recule chaque année. Aujourd'hui, il est de 84 ans en moyenne pour les hommes et 88 ans pour les femmes. En 2006, jusqu'à 85 ans, neuf personnes sur dix vivent en logement personnel ou dans leur famille. Les plus âgés bénéficient d'aides pour le ménage, la cuisine ou les sorties, mais gardent une grande capacité d'autonomie. Il faut atteindre 90 ans pour qu'il y ait plus d'un quart de personnes dépendantes.

Il y a donc un important décalage entre la fin d'une vie professionnelle et celle d'une vie active. La question de savoir comment cette période va être vécue et occupée est donc très importante sur le plan social et économique.

Des vies isolées

Un premier constat est celui de l'isolement. Quand on est âgé et en bonne forme physique, on vit souvent seul. Aujourd'hui, on n'entre plus dans une maison de retraite pour vivre avec d'autres quand ses enfants sont partis et son conjoint est décédé, mais seulement quand on se retrouve en situation d'incapacité physique. Les maisons de retraite s'adaptent d'ailleurs à ce

changement : elles se transforment en EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et offrent des prestations plus médicalisées.

L'éclatement des communautés et l'isolement qui en découle ne touchent pas que les retraités, c'est une caractéristique majeure de la société française. En 2005, 8,5 millions de personnes vivent seules, soit 30 % des ménages. En 2030, on estime que ce taux passera à 40 %.

Cette réalité est très structurante sur deux points essentiels, les revenus des personnes et les besoins en logement.

De bons revenus

À l'échelle des vingt ou trente prochaines années, une douzaine de facteurs vont influencer sur les revenus des retraités. L'analyse de leur évolution probable montre que ces revenus continueront globalement à augmenter jusque vers 2020, les facteurs de hausse l'emportant sur les facteurs de baisse. En revanche, les inégalités, qui ont déjà commencé à se creuser, vont s'accroître fortement. Les plus touchées seront les personnes seules.

Facteurs de hausse

Les classes d'âge qui partent à la retraite ont connu une élévation de leur niveau professionnel par rapport aux classes d'âge précédentes. Elles comportent beaucoup plus de cadres et de professions intermédiaires, moins d'agriculteurs ou d'ouvriers. De plus, la pension de retraite d'un cadre est deux fois plus élevée que celle d'un ouvrier.

Au cours de cette période, l'activité des femmes a connu une forte augmentation. Dans le prochain quart de siècle, la majorité des ménages auront perçu un double revenu, et toucheront donc une double retraite.

Facteurs de baisse

Les réformes des systèmes de retraites, qui ont explicitement pour but d'abaisser le niveau des retraites pour permettre à ces systèmes de résister, vont naturellement diminuer les revenus. De même, l'augmentation du nombre de carrières chaotiques avec des ruptures de périodes de cotisations qui ne permettront pas de toucher une retraite à taux plein contribuera à la baisse.

Une inversion de la relation d'aide

Il faut noter que les bons revenus des personnes âgées conduisent déjà à une inversion historique de la relation d'aide : ce ne sont plus les enfants qui aident leurs parents âgés mais l'inverse. En 2004, 13 % des personnes âgées ont fait des donations à leurs enfants. Ce phénomène s'amplifiera grâce aux incitations fiscales mises en place par les pouvoirs publics.

Augmenter ses revenus en gageant son logement

Pour ceux dont les revenus seront insuffisants, et qui sont propriétaires, une solution consistera à gager leur logement auprès d'une institution financière contre une rente viagère.

On connaît la vente en viager, formule assez brutale dans la mesure où l'acheteur récupère entièrement le logement quelle que soit la durée pendant laquelle il a versé un revenu au propriétaire. Autrement dit, que ce dernier meure six mois après la signature du contrat ou vingt ans plus tard, le débirentier garde tout.

Depuis l'année dernière, une loi organise un autre système d'origine anglo-saxonne, moins brutal, qu'on appelle en anglais *reverse mortgage* et en français prêt viager hypothécaire. Une banque verse une somme régulière à la personne âgée, sous la forme d'un prêt gagé sur un bien immobilier. Le jour où cette personne quitte son logement parce qu'elle part en maison

de retraite ou parce qu'elle décède, le prêteur récupère le bien. Mais il ne garde pas tout : il se rembourse à hauteur du prêt qu'il avait consenti et verse le reliquat aux héritiers.

La formule étant récente en France, il est trop tôt pour en tirer un bilan. Ce genre de nouveauté met longtemps à s'installer car il faut vaincre de fortes résistances psychologiques. Pour que la formule attire, il faut construire la confiance. Sous cet angle, la manière dont l'État s'implique joue un rôle important. L'exemple nord-américain l'illustre. La formule connaît beaucoup plus de succès aux États-Unis où l'État garantit les prêts, qu'au Canada où il n'est pas engagé.

Des migrations de retraités

Les personnes âgées vieillissent majoritairement là où elles ont longtemps vécu. De 1982 à 1999, 7 % seulement ont quitté leur département et 5 % leur région. Néanmoins, elles deviennent de plus en plus mobiles, surtout quand elles habitent une agglomération importante : un Parisien sur quatre et un habitant de grande ville sur huit partent lors de leur retraite.

La France attire aussi beaucoup les retraités étrangers, notamment les Britanniques, les Hollandais et les Allemands, et le phénomène continuera probablement : une enquête montre que 37 % des Britanniques aimeraient passer leurs vieux jours en France, alors que seulement 30 % souhaitent rester en Grande-Bretagne. Il y a donc plus d'Anglais qui préféreraient vivre leur retraite en France que dans leur pays !

À ces migrations permanentes, il faut ajouter les déplacements périodiques des personnes qui possèdent deux logements et alternent entre les deux. Certains territoires, notamment près des côtes, comportent jusqu'à 30 % de résidences secondaires.

À l'échelle de 2030, les régions qui profiteront le plus de ces phénomènes seront celles de la façade atlantique, du pourtour méditerranéen et des Alpes. Le Nord-Est (Ardennes, Lorraine, Vosges) sera le grand perdant.

Ces migrations auront, et ont déjà, des conséquences socioéconomiques positives et négatives, que l'on peut résumer de la manière suivante.

Des retraités de haut niveau...

L'arrivée d'un retraité est un atout économique pour un territoire car il apporte généralement avec lui les revenus qui permettent de financer les services qu'il demande. Un laboratoire de l'université du Wisconsin a calculé qu'aux États-Unis, l'arrivée d'un retraité engendre entre 0,2 et 0,7 emploi de proximité, selon la richesse de l'arrivant. Ces chiffres paraissent réalistes aussi pour la France.

De plus, les retraités qui se déplacent sont généralement d'un niveau socioculturel relativement élevé et peuvent être volontaires pour participer à des activités locales, par exemple au conseil municipal ou dans des associations. Ils sont donc une force constructive.

... mais qui souhaitent vivre tranquillement

Mais ils sont généralement aussi animés d'une volonté de tranquillité qui les rend réticents à l'implantation d'activités économiques industrielles, voire simplement d'activités qui plaisent aux jeunes. Après le syndrome Nimby (*Not in my backyard*, qu'on peut traduire par "pas dans mon jardin"), on est passé à Banana (*Built absolutely nothing anywhere near anything*, qu'on peut traduire par "ne construire absolument rien nulle part à côté de quoi que ce soit"). De ce fait, les retraités peuvent être aussi des facteurs de ralentissement socioéconomique. Aujourd'hui, les conflits d'usage provoqués par les différences de goûts entre les jeunes et les vieux sont en forte augmentation, notamment sur le littoral. Les maires des petites villes et villages sont de plus en plus confrontés à des arbitrages difficiles.

Le drame des jeunes face au logement

L'arrivée d'une population de retraités sur un territoire fait monter les prix de l'immobilier. Les jeunes travailleurs, ne pouvant suivre l'augmentation des loyers, sont souvent obligés de quitter les territoires les plus attractifs. D'ores et déjà, les jeunes actifs du Pays basque ou des côtes de Bretagne sont repoussés à 15 ou 20 kilomètres à l'intérieur des terres. Cela a des conséquences économiques mais aussi sur les rapports sociaux entre les générations.

Une modification des marchés

Le vieillissement des classes d'âge du baby-boom modifiera notablement la consommation, obligeant les entreprises à adapter leur production. En 2030, les plus de 60 ans représenteront un tiers des Français. Ces personnes, de plus, dépenseront davantage que par le passé. On a souvent dans l'idée que la personne âgée a peu de besoins parce qu'elle possède déjà les équipements qui lui sont nécessaires. C'est de plus en plus faux. Les 60-64 ans ne cessent d'augmenter leurs dépenses. Actuellement, ils dépensent à peine moins que les 40-44 ans, mais plus que ce qu'eux-mêmes dépensaient quand ils avaient 40-44 ans (toutes choses égales par ailleurs). Ainsi, la masse des seniors déformera considérablement les cibles marketing actuelles. La référence en matière de marketing ne pourra plus être la fameuse ménagère de moins de cinquante ans.

Une mutation du monde professionnel

Le monde du travail va aussi changer beaucoup, par le départ de nombreux salariés, mais aussi par la disparition d'un grand nombre de très petites entreprises (TPE).

Il y a actuellement en France deux millions cinq cent mille TPE, dont 53 % n'ont aucun salarié, c'est-à-dire qu'elles assurent simplement l'emploi de leur créateur, et qu'elles cesseront leur activité le jour de son départ. Parmi celles qui sont un peu plus grosses, beaucoup disparaîtront aussi au départ du fondateur.

Par ailleurs, l'arrivée de classes d'âge moins nombreuses provoquera des tensions sur le marché du travail, qui risquent d'entraîner un accroissement de la productivité, le recours à l'immigration, l'abandon d'activité ou leur délocalisation.

L'impossible ajustement avec les repreneurs

La question de la reprise d'entreprises est régulièrement soulevée en des termes catastrophistes qui ne correspondent pas à la réalité. Les repreneurs potentiels sont souvent issus d'écoles de commerce, ou sont des cadres de grands groupes, avec de plus en plus souvent des compétences de gestion. Ce ne sont plus des artisans vivant de la vente de prestations qu'ils assurent eux-mêmes. Il leur faut donc reprendre des entreprises d'une certaine taille, dans laquelle ils feront travailler des professionnels qualifiés. Et ce type d'entreprise est difficile à trouver : 50 % des repreneurs cherchent une entreprise de 10 à 49 salariés, alors qu'elles ne représentent que 11 % des propositions.

Quant aux artisans traditionnels, ils préfèrent souvent créer que reprendre. Depuis 2002, on constate une forte augmentation des créations d'entreprises.

L'aide à la personne, des métiers à valoriser

Certains métiers vont voir leurs besoins en effectifs augmenter très fortement. D'ici 2015, la France devra trouver plus de 400 000 assistants maternels et aides à domicile, 260 000 aides-soignants et 200 000 infirmiers et sages-femmes. Pour que ces emplois soient pourvus par du personnel qualifié, il faudra qu'ils soient reconnus socialement et correctement rémunérés. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

L'illusion d'une prolongation de la vie au travail

On parle beaucoup du recul de l'âge de la retraite ou d'une reprise de travail des seniors, comme cela se fait déjà dans plusieurs pays occidentaux. En réalité, cela ne se produira pas en France à court ou moyen terme. Le pourcentage des personnes de 55 à 64 ans ayant une activité professionnelle est actuellement de 44 % pour les hommes et de 35 % pour les femmes. Seuls 16 % des 60-64 ans travaillent et 3 % des plus de 65 ans. Même si ces chiffres très faibles augmentaient, l'impact sur l'emploi total serait réduit. Et pour l'instant, ils ont plutôt tendance à diminuer ! Entre 2003 et 2006, l'âge moyen du départ à la retraite des salariés du privé a baissé d'un an, passant de 61 ans et 9 mois à 60 ans et 9 mois. Il ne compense pas le léger recul de celui des fonctionnaires (qui est passé de 57 ans et 3 mois à 58 ans et 1 mois).

Cette situation s'explique notamment par le fait que les enfants des premières années du baby-boom ont souvent commencé à travailler très jeunes et partent à la retraite dès qu'ils le peuvent. Jusqu'en 1981, la majorité des gens ont commencé à travailler avant 18 ans.

De plus, dans de nombreux secteurs économiques, les salariés font toujours l'objet de pressions pour partir tôt à la retraite. Encore aujourd'hui, alors qu'on débat de ce sujet depuis plus de quinze ans, la SNCF encourage son personnel à partir dès 53 ans, au lieu de 55 !

Une réduction des préretraites en trompe-l'œil

Globalement, le nombre de départ en préretraite est actuellement en diminution, mais cela ne se traduit pas par un allongement de la vie au travail car on constate parallèlement une augmentation du nombre des personnes en longue maladie ou en invalidité, et des chômeurs dispensés de recherche d'emploi.

La difficulté de l'emploi des jeunes peu qualifiés

Malgré le départ des classes d'âge nombreuses, la plupart des études convergent pour souligner que le problème de l'emploi des jeunes ne devrait pas se trouver complètement résolu. À l'horizon de 2015, la situation devrait être contrastée. 85 % des jeunes trouveront facilement un emploi. Les entreprises s'arracheront même les plus qualifiés. Mais les 15 % qui sortent du système scolaire sans éducation et sans qualification continueront à connaître de grosses difficultés.

DÉBAT

Un intervenant : *Vous n'avez pas évoqué les centenaires...*

Marc Mousli : Cent ans est un nombre symbolique, mais il ne correspond à aucun seuil particulier dans notre étude.

Compétences techniques et humaines

Int. : *Comment appréhendez-vous l'immigration comme moyen de remplir les besoins en personnels au service des personnes âgées ?*

M. M. : C'est un moyen moins commode qu'on ne le dit. Tout d'abord, il y a bien sûr le problème d'acceptabilité de l'immigration sur le plan social et politique. Mais, il y a aussi celui des qualifications. Par exemple, le service aux personnes âgées demande des compétences techniques plus élevées qu'on ne le croit : il faut savoir lire une prescription médicale, aider à traiter les questions administratives courantes, coopérer avec le médecin ou l'infirmière, etc. Or, l'immigration en France vient surtout de l'Afrique subsaharienne, pour des raisons historiques et de langue, et les femmes africaines sont rares, aujourd'hui, à avoir un niveau suffisant. De ce point de vue, notre situation est moins bonne que celle de l'Espagne, dont l'immigration vient principalement de pays sud-américains de même culture et avec un meilleur niveau d'éducation.

Int. : *Il y a cependant un élément culturel intéressant en Afrique : la considération pour les vieux. C'est à l'opposé de la culture française actuelle et c'est nécessaire pour s'occuper convenablement des personnes âgées.*

Int. : *Lors d'une séance précédente à l'École de Paris, Guy Dupont, président de l'Agence de développement de la Réunion, soulignait que les Réunionnais étaient très appréciés en métropole car ils avaient une culture valorisante de la vieillesse.*

M. M. : Le respect pour les vieillards est un trait positif, mais les professions d'aide à la personne seront dans le prochain quart de siècle "tirées vers le haut", avec la nécessité de posséder de réelles compétences techniques, voire des diplômes spécialisés. La Réunion, région française, ne pose pas de problème sur ce plan : les Réunionnais ont un niveau scolaire et des qualifications comparables à ceux des métropolitains. Ce n'est pas le cas des immigrés africains.

Démographie, dynamisme et structures sociales

Int. : *Quand l'Europe calcule le nombre d'immigrés dont elle aura besoin à l'horizon 2050, les prévisions varient de 50 millions à 300 millions selon les instituts de prospective et les années. De tels écarts laissent perplexes.*

M. M. : On croit que les phénomènes démographiques sont lents et, par conséquent, faciles à prévoir. Ce n'est pas le cas. La prospective démographique est complexe et les erreurs sont nombreuses. Chaque pays a ses chiffres symboliques à partir desquels il fait des projections. En France, c'est l'indice conjoncturel de fécondité, qui présente des avantages et des inconvénients. Nous sommes très contents d'être actuellement parmi les premiers en Europe et nous le prenons comme une forme de supériorité par rapport à nos voisins. Mais une majorité d'entre eux ne s'intéressent pas à la question de la même façon que nous. Ils prennent aussi en compte l'immigration autrement que nous. Avec des approches différentes, on arrive à des résultats différents...

Int. : *Globalement, malgré le vieillissement de la population, vous ne semblez pas alarmiste sur la situation française, contrairement à d'autres grands noms de la démographie...*

M. M. : D'abord, le vieillissement d'un territoire est une métaphore fallacieuse. Un territoire n'est pas moins dynamique parce que la moyenne d'âge de ses habitants s'élève, surtout lorsqu'ils sont de plus en plus longtemps en bonne forme physique et mentale. Le dynamisme collectif dépend uniquement de l'organisation sociale. Ainsi, à l'échelle européenne, il est manifeste que les femmes veulent avoir des enfants *et* travailler. C'est parce que la France leur offre cette possibilité, dans des conditions plutôt bonnes, qu'elle renouvelle correctement sa population.

Int. : *Quel est le rôle de la famille dans la natalité ?*

M. M. : Paradoxalement, il semble être plutôt négatif ! Les pays qui ont une culture familiale très forte, comme l'Italie ou l'Espagne, ont une faible fécondité. Inversement, on constate que l'éclatement de la famille, y compris celui de la cellule fondamentale composée des parents et des enfants, s'accompagne en France d'une bonne natalité. Le secret n'est pas la famille traditionnelle, mais l'adaptation des structures sociales à l'évolution des comportements.

Int. : *On parle beaucoup d'allonger la durée du travail. Mais les nécessités d'adaptation à des conditions de travail et à des techniques qui évoluent vite sont-elles compatibles avec le vieillissement ?*

M. M. : Le problème de l'adaptation ne touche pas particulièrement les seniors. En réalité, les études montrent que le problème se pose entre 40 et 45 ans. C'est à ce moment-là qu'il faut faire un bilan de compétences et une très sérieuse remise à jour des connaissances. Sinon, c'est le décrochage assuré, quelques années plus tard. Actuellement, il y a de plus un problème de perception par l'entourage professionnel : dans une entreprise où l'âge normal de départ est de 55 ans, une personne de 53 ans est un travailleur en bout de course, à 2 ans de la retraite. Si l'âge normal est de 65 ans, la même personne est un employé dans la force de l'âge, expérimenté, avec 12 ans de carrière devant lui.

Et rappelons qu'aujourd'hui, en termes médicaux, la vieillesse commence après 75 ans.

Économie, territoire et politique

Int. : *Vous avez souligné que l'arrivée de retraités sur un territoire pouvait être un moyen de le dynamiser, en apportant de la richesse et suscitant la création d'emplois. Parmi les scénarios élaborés par la mairie sur le devenir de Marseille, l'un d'entre eux a porté sur la mise en place d'une politique d'attraction spécifique des personnes âgées. Marseille, qui a une tradition portuaire et industrielle, est capable de concevoir son salut économique futur sous l'angle des services aux personnes âgées ! Ce serait un bouleversement stupéfiant...*

Int. : *En 1995, le rapport Pasqua sur l'aménagement du territoire s'était centré symboliquement autour des vieux, en les montrant en photo en couverture. À l'époque cela avait suscité un tollé. Ce ne serait sans doute plus le cas aujourd'hui...*

Int. : *Que faut-il faire pour attirer les retraités ?*

M. M. : Des chercheurs de Clermont-Ferrand ont étudié cette question pour le Massif central. Ils ont mis en évidence l'importance de l'accueil. Si les retraités qui s'installent ne trouvent pas une vie locale minimale, des commerces et des activités, ils vont faire leurs achats, se distraire, faire du sport, ailleurs. Leur apport à la vie locale est beaucoup moindre que s'ils peuvent dépenser et s'investir personnellement sur place. Et quand ils commencent à avoir des difficultés de déplacement, ils retournent dans les centres-villes – phénomène que l'on appelle la mobilité du quatrième âge.

Int. : *Il me semble qu'un pays qui perd ses emplois industriels et s'occupe surtout de les remplacer par des emplois de services aux personnes âgées est peut-être stable en termes d'emplois mais pas en termes de création de richesse. Que devient la macroéconomie du système ?*

M. M. : Vous avez raison. On ne peut pas fonder une économie uniquement sur le résidentiel, le tourisme et les personnes âgées. Il est évident qu'il nous faut préserver une puissance industrielle capable d'exporter. Cet après-midi, je vais d'ailleurs participer à un débat sur les pôles de compétitivité, tentative intéressante de relancer l'innovation, les technologies et l'exportation.

Un déficit de connaissance et d'intérêt

Int. : *Curieusement, alors que les seniors sont de plus en plus nombreux, le sujet attire encore peu. À l'École des Mines, malgré nos incitations, aucun ingénieur-élève n'a encore voulu faire un mémoire sur le sujet. À l'échelle politique nationale, le thème des retraités n'a pas fait débat pendant la campagne de l'élection présidentielle et les candidats n'ont pas répondu aux invitations des fédérations de retraités, contrairement à celles des associations pour l'écologie ou contre les discriminations des jeunes.*

M. M. : Au niveau local ou régional, la situation est variable. La région Limousin, dont l'âge moyen de la population est élevé, s'en préoccupe beaucoup. Elle a nommé un directeur spécialement chargé de l'accueil des actifs porteurs de projets et de leurs familles, pour contrebalancer ce vieillissement. En revanche, d'autres régions sont très indifférentes. Grenoble mise tout sur la jeunesse et l'innovation économique, et ne s'intéresse guère à ses vieux. À propos du manque d'intérêt des candidats à la présidence pour les personnes âgées, la réponse tient peut-être au fait que les études montrent que les personnes âgées sont d'une grande fidélité dans leur vote. Les candidats estiment donc qu'il n'y a pas de temps à perdre avec elles.

Int. : *On voit de plus en plus de retraités ayant un logement dans le centre de la grande ville de leur région et un autre dans la campagne avoisinante, passant la semaine dans l'un et le week-end dans l'autre, ou six mois dans l'un et six mois dans l'autre. Est-on capable de mesurer et de prendre en compte cette réalité ?*

M. M. : C'est très difficile. Les outils d'enquête statistique de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) sont fondés sur la présence administrative. Pour essayer d'appréhender les effets économiques des multiples résidences, Laurent Davezies et Christophe Terrier ont forgé le concept d'*économie présentielle*, c'est-à-dire d'une économie induite par la présence effective des gens sur un territoire. Dans le cadre de cette étude, j'ai essayé de mesurer la multirésidence par divers moyens, par exemple en partant de l'idée qu'EDF devait pouvoir identifier les périodes de consommation d'électricité nulle d'une résidence, mais sans succès.

La crise du logement

Int. : *Vous avez relevé que la présence des retraités faisait monter les prix des logements et écartait les jeunes. C'est un problème que les maires ont probablement le souci d'affronter.*

M. M. : Certainement, mais il n'est pas certain que beaucoup trouvent la solution. Je peux citer le cas du maire d'une petite commune de Corrèze. Pendant plusieurs années, il a essayé de convaincre les habitants de sa commune qui possédaient des logements vacants de les louer à des jeunes : il a constaté une très forte résistance des loueurs potentiels. Au final, la solution qu'il a trouvée a consisté à faire acheter un terrain par la mairie et à y faire construire un petit immeuble que la mairie loue à des jeunes.

Int. : *Pour comprendre comment on est arrivé à cette crise, je souligne aussi la disparition au cours des années 1980 du riche appareil statistique sur le logement qui existait dans les années 1970. En laissant ce système s'écrouler, l'État est devenu aveugle.*

M. M. : Il y a eu des erreurs de prévision : on n'a pas pris en compte l'évolution des comportements, l'augmentation du nombre de personnes seules et l'éclatement des ménages.

Par exemple, avec la généralisation de la garde alternée des enfants, les divorces conduisent quasiment à doubler les besoins de logement, chaque parent cherchant à accueillir ses enfants dans les mêmes conditions que lorsqu'il vivait avec son conjoint. Mais ce n'est certainement pas la seule raison de la dérive de la situation. Ainsi, en France, à cause de toutes sortes de blocages juridiques ou de désaccords sur les moyens à utiliser, la réalisation d'une opération d'urbanisme dépasse couramment la dizaine d'années, voire la vingtaine. Les maires qui sont venus témoigner dans ce séminaire de l'École de Paris nous l'ont souvent dit.

Int. : *Quelle est l'influence sur les patrimoines des donations que les parents ou grands-parents peuvent faire à leur descendance ? Diminuent-elles significativement la richesse des plus âgés en faveur des plus jeunes ?*

M. M. : Depuis quelques années, les donations sont encouragées par les politiques publiques. Elles jouent un rôle important dans le patrimoine des jeunes ménages, atteignant parfois 50 % de celui-ci, mais ne sont pas susceptibles à moyen terme d'inverser les rapports de richesse. En effet, les Français les plus riches en patrimoine sont les 50-70 ans. Les trois quarts d'entre eux ont un patrimoine immobilier, contre 60 % de l'ensemble de la population. Les deux tiers sont propriétaires de leur résidence principale, et plus du quart possèdent un ou des logements autres que leur résidence principale. Quant aux valeurs mobilières, près de 30 % des 50-70 ans en possèdent, contre 24 % de l'ensemble de la population. Le patrimoine augmente avec l'âge, jusqu'à 70 ans. Cette dernière limite va disparaître avec le temps : elle tient au fait que les personnes ayant aujourd'hui plus de 70 ans sont nées avant la deuxième guerre mondiale, avec des régimes de retraite moins favorables, et sont majoritairement des femmes, dont beaucoup ne bénéficient que de maigres pensions de réversion.

Présentation de l'orateur :

Marc Mousli : consultant et chercheur en prospective et en management ; il a dirigé une PME, puis divers services (marketing, RH) à la SNCF, où il a participé à la création de l'Institut du management ; il a publié de nombreux ouvrages et articles sur le management et la prospective territoriale.

Diffusion mai 2007